L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 DECEMBRE 1889. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

[illegible], Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 5 NOVEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an..........$12 00
Six mois..........6 00
Trois mois..........3 00
Un mois..........1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an..........$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..........$3 00
Six mois..........1 50
Quatre mois..........1 00
Trois mois..........75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se cèdent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par W. I. Hodgson & Fils—A la Bourse des Encanteurs, 20 actions du fonds-capital de la New Orleans Insurance Association, et 3 actions du fonds-capital de la Rosetta Gravel Co.

Le message du Président des Etats-Unis.

Nous avons toujours cru, nous croyons plus que jamais, que les Présidents des Etats-Unis ont tort, à la fin de chaque année et à la rentrée du Congrès, de se mettre en si grands frais de message; d'envoyer, aux deux Chambres, des documents où il est traité de toutes les affaires de l'Etat, petites et grandes, sans distinction.

Il en résulte que les questions les plus importantes sont noyées dans cette multitude de détails, où l'on traite de tout à la légère, où l'on ne résout rien à fond. Décidément, les discours du trône, en usage dans les monarchies européennes, et, même, les messages des Présidents de la République française, dont on critique souvent la brièveté ont du bon : ils ont cet avantage particulier, de n'appeler l'attention que sur les points les plus essentiels, sur ceux qu'aura spécialement à régler le corps législatif durant la session qui s'ouvre.

Le simple citoyen, aussi bien que le législateur, voit, immédiatement, dans la situation ; il comprend, dès la première lecture, ou dès la première audition, de quel côté doivent se porter ses études, et sur quelles mesures, il aura, plus tard, à concentrer tous ses efforts.

Nos lecteurs savent, aussi bien que nous, d'où sort M. Harrison. Porté au pouvoir par le parti républicain, il lui faut mener républicain, à la Maison Blanche, et conserver un caractère républicain à son administration. Le politicien doit donc se dévoiler dans son message, sur les points où s'opère la division entre les deux partis qui se disputent la direction du pays. C'est ce qui arrive, et malgré la difficulté que l'on éprouve à distinguer, dans cet interminable document, les points intéressants, les passages destinés à porter, on réussit, non sans peine, à mettre le doigt dessus.

Ce qui, dans l'esprit de M. Harrison et de son entourage, devrait prendre la première place, a été relégué dans un coin, vers la fin. *In caudâ venenum.* Le passage, trop long peut-être, où le Président s'occupe de la race de couleur, et des fraudes électorales dont on la prétend victime—car il est à remarquer que c'est beaucoup moins *elle* qui se plaint, que ceux qui vivent d'elle et l'exploitent—semble être une réponse à certains reproches adressés par M. W. Pitt Kellogg à l'administration actuelle. On se souvient que l'ancien gouverneur, de sinistre mémoire, a accusé, il n'y a pas longtemps, le gouvernement fédéral d'avoir fait un tort considérable au parti républicain en traitant le noir comme une quantité négligeable, en n'ayant d'yeux que pour les républicains blancs, qui sont un infime minorité dans les Etats du Sud, et dont toute l'influence repose sur la race de couleur. C'est elle, en effet, qui est sa raison d'être ; sans elle, ils n'existeraient pas. Il y a, certainement, un fond de vérité dans ce reproche, et nous sommes obligés d'en convenir : les républicains du Nord, qui ont le noir en horreur, sont condamnés à le flatter, pour s'en servir, sous peine de se placer dans une situation fausse et de risquer une défaite désastreuse en 1892. La manifestation de M. Harrison, vers la fin de son message, n'a pas d'autre but que de poser le parti républicain en défenseur né et unique de la race de couleur. Il fait de cette race un pompeux éloge. Nous n'y contredisons pas ; nous n'avons aucune raison de le faire ; nous n'avons pour elle aucune inimitié, ni aucun dédain, et c'est là, précisément, ce qui trompe M. Harrison. Partant d'un principe faux, il doit, naturellement, arriver à de fausses conclusions. Il ne connaît pas plus les populations blanches que les populations noires du Sud ; il attribue aux premières une foule d'actes qu'elles n'ont pas commis ; comme aux secondes, une foule de qualités qu'elles n'ont pas. En revanche, il passe sur d'autres qu'elles possèdent réellement. Sa louange peut provenir d'un bon naturel, mais elle porte à faux et ne peut, par conséquent, aboutir à aucun résultat pratique—excepté, peut-être, de porter le Congrès à prendre des mesures de nature à fausser les élections, afin de forcer les noirs à voter autrement qu'ils le désirent ou le veulent. De sorte que, si l'on suivait l'avis de certains meneurs du parti au pouvoir, il en résulterait cette chose étrange, monstrueuse, que le politicien ne [illegible] pour inventer : les fraudes qu'on reproche, à tort, aux blancs du Sud et dont ils ne sont pas coupables, le gouvernement les pratiquerait en son œuvre, pour son propre compte ; il les pratiquerait ouvertement et s'en vanterait.

Mais, pour en arriver là, il est absolument nécessaire de toucher aux lois électorales, à l'autonomie des Etats. Faute [illegible] pour ceux du Sud ; le Nord [illegible], peut-être, faire, du moment qu'il n'est pas victimé dans ses franchises, dans sa souveraineté, mais comme la loi doit être la même pour toutes, celles qui finiraient les droits d'une section, atteindraient également ceux de l'autre section. Ce que le parti pourrait gagner, d'un côté, il le perdrait de l'autre, et c'est [illegible] là où il trouve toute sa force qu'il se ferait le plus d'ennemis. De là, la perplexité de M. Harrison. Il voudrait bien recommander un changement dans la législation électorale, mais il ne l'ose pas ; il s'arrête en chemin, et ne conclut pas.

Le fond et le but du message sont là, entièrement. Le reste est assez [illegible] ; nous n'y trouvons aucune idée nouvelle, excepté dans le passage relatif aux réductions du tarif ; encore la nouveauté n'est-elle, ici, qu'au point de vue républicain. M. Harrison expose, à peu près, les mêmes vues et propose, à peu près, les mêmes mesures que M. Cleveland. Ce sont des idées démocratiques, longtemps combattues par ses adhérents, que le Président émet ici—qui nous permet de constater une véritable conversion chez les "Républicains" [illegible] devant le [illegible] devant le parti vaincu, qui a été battu justement pour avoir [illegible] les réformes fiscales que ses "républicains" réclament eux-mêmes, aujourd'hui.

Ce qu'il faut par la presse [illegible] de gouvernement.

Nous ne dirons [illegible] des améliorations aux Ports et aux Rivières. Il y a longtemps qu'un éminent homme d'Etat, ancien chef du parti de la Démocratie, a démontré, éloquemment, qu'on s'occupait de fortifier nos côtes, autrement ouvertes aux attaques de l'ennemi. Il y a, cependant, dans le passage [illegible] aux travaux publics, une recommandation fort raisonnable et qu'il est bon de relever. M. Harrison désire qu'on en finisse, une bonne fois, avec les errements suivis, malheureusement, depuis tant d'années ; qu'on ne commence plus dix, vingt travaux à la fois, sans en terminer aucun—ce qui occasionne une foule de dépenses, en pure perte, sans résultat appréciable. L'idée est bonne. Si on l'avait mise en pratique, depuis une quinzaine d'années, il est probable que les travaux du Mississipi seraient achevés ; ils seraient un sujet d'orgueil et une féconde source d'avantages et de bienfaits pour les Etats-Unis.

Une des meilleures suggestions du message est celle qui a rapport aux trusts, aux syndicats, aux monopoles. Déjà condamnés par l'opinion, par la justice, il est bon qu'une nouvelle loi leur donne le dernier coup et les enterre définitivement.

Une croyance erronée.—Il est faux d'affirmer qu'un enfant éprouve du bien à être entouré de narcotiques. *Le Sirop Delabarre pour la dentition* ne renferme pas d'opium ni aucun poison de ce genre. Une goutte frottée sur les gencives de l'enfant calme les douleurs causées par la dentition ; plusieurs applications les font disparaître complètement.

Les germes de Scrofule, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 30 novembre :

(*Suite.*)

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

La première habitation qui ait fini la roulaison est, autant que nos renseignements nous permettent de l'affirmer, celle de M. Bignoret. Les cannes y étaient clairsemées, et, par conséquent, la récolte a été faible. On y a fait 80 boucauts de sucre.

Ravenswood n'a fait que 150 boucauts et a terminé, vendredi dernier. D'après l'état des cannes, dans le champ, et d'après les apparences, avant le commencement des travaux, on pouvait compter sur 250 boucauts, au moins.

J'ai appris que, sur la propriété Lagarde et Bourg, immédiatement au-dessous de Ravenswood, tout allait aussi bien que les années ordinaires. Les voisines de Ravenswood, du côté supérieur—Legall et Leblanc—obtiennent un rendement convenable de leurs cannes.

Je suis à même de donner la moyenne du rendement de l'habitation Acadia, d'après les données fournies par M. Will. Price. Jusqu'au 18 novembre, on avait roulé 3,500 tonnes de cannes, provenant de 205 acres. La moyenne du tonnage avait été de 17 et une fraction ; la moyenne du rendement du sucre, à la tonne, de 142 livres 6/7 ; la moyenne, à l'acre, de 2,439 livres 1/9.

Comme la canne gagne en matière saccharine, depuis les froids, on peut présumer que la moyenne a dû augmenter, depuis cette époque.

Sur Bush Grove, propriété de MM. Libby et Blouin, samedi dernier, nous avons visité la raffinerie. La canne de la propriété est roulée dans la sucrerie, située à trois quarts de mille de là, près de la raffinerie. La canne est roulée par un double moulin. Le jus est envoyé par des tuyaux à la raffinerie où elle passe par une machine à soufre, d'une construction simple, puis on va bouillir plus loin. La raffinerie est munie de presses-filtres Whitney. Il y a aussi des réservoirs pour recevoir les sirops, mais le sucrier ne les y laisse pas reposer. Il fait ainsi un léger gain dans la fabrication. La capacité du "vacuum pan" est de 14,000 livres. Le sucre fait ainsi, est un jaune clarifié. Jusqu'au 17 novembre, le rendement avait été de 158 livres à la tonne. La canne s'améliore, tous les jours ; le jus pèse 9 degrés. La canne est aussi bonne, actuellement, que dans les années ordinaires.—Bush grove fera autant de sucre qu'on l'espérait, avant de commencer les travaux. Le rendement augmente chaque jour. On a déjà obtenu plus d'un demi-million. On a pratiqué, mais avec modération, la saturation, entre les deux moulins, mais le sucrier doute que ce procédé rapporte un grand bénéfice, attendu que la saturation exige encore plus de combustible pour obtenir l'évaporation du produit de la canne.

Ridgefield a arrêté sa roulaison, pendant une semaine, parce que la canne était trop verte. Cette interruption a été une mesure heureuse, attendu que le jus, qui auparavant ne pesait que 6, a maintenant le poids de 9 degrés.

L'habitation French, à MM. Seely, a dû s'arrêter également pour cause de bris de machines. Vu la pauvreté de la récolte de cannes, M. Seely ne fait qu'un boucaut à l'arpent.

Coulon va bien, cette année. Le sucre fait par "l'open kettle" est de bonne qualité ; les mélasses se vendent plus de 40 cents. On doit planter environ 300 arpents pour l'année prochaine.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE :

On rapporte de meilleurs rendements, à mesure que la roulaison avance, en thèse générale, on réussit mieux que les années précédentes. Cela est vrai spécialement pour les moulins dont l'extraction est plus abondante. Faire de la bonne bagasse devient une nécessité, au point de vue de l'économie.

Il y a, sans doute, comme toujours, des opposants au progrès, mais, en général, les planteurs cherchent à profiter de tous les avantages que donnent les sucreries améliorées et perfectionnées. Ceux qui ne peuvent pas en jouir, chez eux, vont rouler chez les voisins qui les possèdent.

La grande difficulté est la question des transports. Il est à espérer qu'elle sera bientôt résolue, quand les bayous auront été dragués, et que l'on pourra faire concurrence au monopole du chemin de fer. Les petits planteurs sont, en général, fort intelligents. Tous sentent vivement la nécessité de s'affranchir du lourd tribut que leur industrie est obligée de payer à ceux qui les exploitent. La co-opération et l'érection d'usines centrales, résoudraient le problème.

Quelques-uns se sont plaints de ce que la canne n'était pas assez riche en jus. Deux ou trois sucreries ont été obligées de suspendre, pour laisser à la canne le temps de mûrir, mais ce sont des exceptions. On peut attribuer le fait à une trop forte fumure ou à l'emploi de terres nouvellement défrichées.

Dans le dernier meeting du juri de police, il a été adopté une résolution en vue de fermer les canaux de drainage se déversant dans le bayou Terrebonne, sur la rive gauche, pour empêcher le bayou de se remplir d'obstructions qui finiraient par y interdire la navigation. De là, indignation des propriétaires riverains. Ils résistent, et un procès va s'engager sur ce sujet. L'habitation Honduras a été ordonnée, par voie légale, à l'inspecteur des rues, d'exécuter l'ordonnance. Un autre propriétaire a fait arrêter la personne qui exécutait les ordres du juri de police.

Le temps, depuis la semaine dernière, n'a pas cessé d'être favorable aux travaux de la roulaison.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE :

Les planteurs n'ont jamais eu un plus beau temps pour la roulaison ; on peut en dire autant des planteurs de riz. Si la saison des semailles et de la pousse avait été aussi favorable que celui de la récolte, nous aurions eu une année merveilleuse.

Grâce à l'irrigation artificielle, la récolte du riz n'a pas été de beaucoup au-dessous de la moyenne.

M. F. Laguinon a fini de rouler, samedi dernier ; il a fait 30,000 livres de sucre sur 65 acres de plant—moyenne par acre, 12.30 livres.

M. Ch. Gillis rapporte que, sur Chatsworth, il vient de terminer. Comme il a envoyé son sirop à l'habitation Acadia, pour y être granulé, le résultat n'est pas connu. Sa canne était grande, très juteuse, et le résultat sera probablement satisfaisant.

Chez M. Emile Prévost, on a fait 45 boucauts par "open kettle", sur 45 arpents, dans la prairie Cypremort.

La raffinerie Franklin ne compte pas faire merveille ; la canne était trop clairsemée. Pas de résultat connu.

La raffinerie Galder et Gravey capable de sirop qu'elle n'en peut travailler. Cela vient de ce que le moulin d'Alice C., qui appartient à MM. John Calder et Cie, envoie une énorme quantité de sirop à la raffinerie, qui, d'ailleurs, achète beaucoup de cannes des habitants des environs.

M. B. Lynch rapporte qu'un accident est arrivé, samedi, à la sucrerie [illegible].

de là, un arrêt d'une dizaine de jours. Sterling a déjà produit 100,000 livres de sucre. La canne encore sur pied produira davantage. Ce n'est pas une mauvaise récolte, pour 100 acres de cannes, dans une année comme celle-ci.

M. Walter O'Neil a obtenu une prolongation de cinq ans pour son bail d'Oxford. Il va planter, l'hiver prochain, 25 acres, pour avoir, quand il en aura besoin, une quantité de plant suffisante, pour se livrer, en grand, à l'industrie sucrière ; il abandonnera complètement la culture du riz ; il vendra ses cannes à ses voisins, MM. Rivers et Bidstrup, d'Oak Lawn.

M. W. N. Stroud, représentant de la maison Osborne & Cie., a fait une tournée chez les planteurs de riz, de Ste-Marie, pour conclure des arrangements avec eux. Le commerce va fort bien, dit M. Stroud.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE :

Mardi dernier, nous avons eu une bonne pluie, suivie d'un temps clair et frais, qui a duré jusqu'à vendredi ; puis, samedi est venu un froid vif et une pluie qui a duré, toute la journée. Lundi matin, forte gelée ; il y a même eu de la glace en dehors des maisons.

Le moulin de St-Maurice a recommencé les travaux. Le puits qu'on y creuse n'est pas encore achevé. A 217 pieds, on a rencontré une couche de roches difficile à perforer.

M. Schakar est obligé de se servir de l'eau du fleuve pour son moulin. M. Haydel, le directeur des travaux, compte faire 200 boucauts sur 100 acres de souches. Il avait, jusqu'à date, obtenu 175 boucauts.

Sur l'habitation Delane, à M. W. C. Goffon, la roulaison a commencé la semaine dernière. Delane est sur l'Atchafalaya.

Sur Fausse Rivière, M. P. R. Rooney a fait creuser un fossé d'un demi-mille de long, qui conduit à sa sucrerie. Le fossé a six pieds de large et dix pieds de profondeur, mais il ne fournit pas toute l'eau nécessaire.

Chez M. B. Lejeune, Fausse Rivière, on a commencé, jeudi dernier ; mais il s'est déclaré une fissure au kettle, il a fallu s'arrêter. M. Lejeune est un planteur très expérimenté ; il prédit un bon rendement ; il fait la roulaison pour les petits planteurs de son voisinage ; il sera longtemps occupé, après avoir fini de travailler ses propres cannes, qui rendent très bien.

Chez les MM. Lorio, le moulin marche depuis plusieurs semaines. On a fini de couper la canne sur la batture et commencé à abattre sur la propriété principale. On a vite réparé les accidents qui sont survenus. Le sucre est de fort belle qualité.

Chez M. C. M. Cazayaux, il y a la perspective d'un abondant rendement.

La canne, vendue par M. Thompson à MM. V. et A. Meyer, de Nina, est maintenant transportée au moulin.

Quant à la cueillette du coton, elle est presque achevée. De nombreux planteurs se déclarent satisfaits. Ils rentrent maintenant, leur maïs, pour éviter la pluie.

Grande barguine en perspective.—L'économie conduit à la fortune. La dépense d'un dollar vous donnera une bouteille de *Sirop Delabarre pour la dentition* qui contient 200 doses. Une goutte mise sur les gencives à temps soulage [illegible] un enfant à la tombe.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

Vraiment curieux.—Il est vraiment cruel d'être atteint en même temps de la dyspepsie, de la constipation et d'une affection au foie, [illegible]. Mais aucun de ces maux ne résiste à l'effet du "Hostetter Stomach Bitters". Il n'est pas d'autre remède que l'excellent amer stomachique qui soit autant recommandé par la Faculté Médicale pour les désordres d'intestins. Le fait qu'il guérit parfaitement les trois maux mentionnés lui donne une légitime popularité auprès des familles. En outre, le produit amer est un excellent préservatif contre les fièvres et frissons, les rhumatismes, la nervosité et les affections du rein.

La clavelée qui cause de véritables ravages parmi les moutons.—Si la phtisie décime l'espèce humaine, la clavelée est un fléau qui, chaque année, cause de véritables ravages parmi la gent moutonnière. Procédant pour cette maladie contagieuse comme pour les affections de même nature, c'est-à-dire de caractère infectieux, on a recommandé, comme mesure préservatrice, l'inoculation préventive du virus atténué de la clavelée. Mais ce genre de vaccination est peu en faveur, parce qu'elle présente quelques dangers aussi bien pour les animaux inoculés que pour ceux des troupeaux non inoculés qui se trouveraient en rapport avec les premiers pendant la période d'incubation de la maladie bénigne, conséquence de la vaccination.

Un vétérinaire français—M. Porquier—pense avoir découvert contre la clavelée un vaccin dont l'inoculation serait absolument anodine pour l'animal traité, d'où une facilité et une sécurité plus grandes dans l'application des méthodes vaccinatrices. Contre le danger de voir la maladie se communiquer pendant la période d'évolution du vaccin à des animaux non traités, M. Porquier propose de marquer les moutons en leur coupant ou leur cautérisant l'extrémité de la queue, afin de pouvoir s'opposer à tout mélange.

Le mémoire de M. Porquier a été présenté pour le concours du prix Barbier.

Une cartouche électrique.—Un arrêtat de guerre.—Un officier italien vient, paraît-il, d'inventer une cartouche électrique. Sa portée est de 4,750 mètres. Sa balle, à 70 mètres, traverse sept cibles. Elle ne produit ni échauffement dans le canon, ni fumée, ni détonation. Les expériences auraient donné "des résultats satisfaisants." On a le risque en pensant à ces "résultats satisfaisants."

Le modèle d'un aérostat de guerre a été soumis, dernièrement, au comité scientifique du ministère de la marine russe. L'appareil se compose d'un fuseau cylindrique dont les extrémités se terminent en cône. Le fuseau est construit en papier comprimé à la presse hydraulique ; il est divisé en deux parties par des cloisons imperméables au gaz et complètement remplies d'hydrogène pur. L'appareil est mû par une hélice et supporte une chaloupe construite également en papier comprimé. Cette chaloupe, qui peut recevoir cinq hommes, est munie d'une machine à air chaud qui, au moyen de compresses, active une hélice de l'aérostat, qui porte, outre les munitions, un canon pour le lancement des obus explosifs.

Alsace ; les visiteurs à l'Exposition universelle de Paris.—Une feuille étrangère ayant calculé que l'Alsace-Lorraine a fourni à peu près huit mille visiteurs à l'Exposition universelle de Paris, la *Post*, journal allemand, qui paraît à Strasbourg, répond que cette estimation reste infiniment au-dessous de la vérité. D'après des calculs, sinon absolument certains, du moins très probables, la ville de Strasbourg a envoyé, elle seule, six mille visiteurs à l'Exposition.

Les employés allemands en Russie.—Le gouvernement russe a proposé, au Conseil de l'Empire, une loi excluant les employés allemands de toutes les administrations publiques.

L'adoption de cette loi paraît certaine.

Réponse du "National" de Paris au sujet des traités de commerce de la France.—Le *National* répond ainsi aux graves théoriciens qui prétendent que la France doit renouveler, en 1892, ses traités de commerce, et, grâce à l'article 11 du traité de Francfort, rester ainsi à la discrétion de l'Allemagne :

"La *Gazette de Cologne* nous apprend que, lors des dernières négociations commerciales entre l'Allemagne et d'autres puissances, l'empire allemand aurait renoncé à conclure tel ou tel tarif conventionnel, parce que l'industrie et le commerce français auraient joui, *de plano*, du même avantage."

Le chemin de fer Decauville, en France.—Nous avons déjà annoncé l'émission de 40,000 actions de 500 fr. de la Société des établissements Decauville. Parmi les merveilles de l'Exposition universelle de 1889, le chemin de fer Decauville a, certainement, frappé les innombrables visiteurs. Ce qui a été fait à Paris pour trois kilomètres, à l'occasion de l'Exposition, n'est que la démonstration du système imaginé par M. Decauville aîné, alors qu'il songeait seulement à l'exploitation d'entreprises agricoles. Ce système s'impose aujourd'hui aux mines, aux départements, aux communes, aux opérations militaires, etc., etc. De là pour la Société en commandite Decauville aîné, l'obligation d'agrandir le cercle de ses opérations et de se transformer en Société anonyme.

Le monument à la mémoire du général Faidherbe ; circulaire du ministre de la guerre.—M. de Freycinet a adressé, aux commandants de corps d'armée, une circulaire relative à la souscription ouverte pour l'érection, à Lille, d'un monument à la mémoire du général Faidherbe.

Si les règlements en vigueur interdisent dans l'armée toute souscription ayant un caractère collectif, le ministre autorise les militaires de tout grade à participer, *individuellement*, au même titre que le public, à l'œuvre "organisée dans un but patriotique."

Toutes facilités devront être données aux membres de l'armée pour le versement de leurs offrandes.

Les médecins étrangers en France ; décision du ministre de l'instruction publique.—A la suite de diverses réclamations du corps médical, qui se plaint du grand nombre de médecins étrangers venant exercer leur profession en France, le ministre de l'instruction publique a décidé que l'autorisation donnée aux praticiens étrangers ne leur serait plus accordée qu'après une enquête approfondie et après examen de la valeur des titres qu'ils présentent.

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'économie [illegible] ordinaires et ne peut être vendue en concurrence avec la [illegible]. Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
[illegible] SCHMIDT & ZIEGLER.

GUENNON.—Décédée, le 4 décembre 1889, à 11 heures, à l'âge de 68 ans, Demoiselle EMMA GUENNON. Les amis et connaissances des familles Guennon et Chevremont et de ses neveux, le Docteur J. N. Chevremont et Walter Saloña, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 5 décembre, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 206 rue Prieur, entre Ursulines et Hôpital.

LABEAU ECUELLE.—Décédé, hier, à 9 heures du soir, à l'âge de 58 ans, Emile PAUL LABEAU ECUELLE, natif de France et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 36 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance, de l'Union Française et de la Société du Félibre, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 8 rue Bienville.

De la part de son épouse, de ses enfants, de son frère Dominique Chevrie, de ses neveux Auguste et Wm Dupont et des familles B. Cavarage et D. Ferrett.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier, à 9 heures du soir, à l'âge de 58 ans, EMILE CHAVERIE, époux du Sociétaire PAUL LABEAU ECUELLE, natif d'Orleans, France. Messieurs les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de Décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa demeure Bienville et North Peters.
Par ordre du Président, JOS. BAYLE.
E. Huser, Secrétaire.

Décédé hier, 4 décembre 1889, à 6½ heures P. M., à l'âge de 73 ans, CHEVALIER JUMONVILLE DE VILLIERS. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 5 décembre, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, No 410 rue Bourbon.

JANIN.—Décédée hier matin, mercredi, à 10 heures 40 minutes, à l'âge de 72 ans, Mme Veuve LOUIS JANIN, née Juliette Covington. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, jeudi, à 3 1/2 heures très précises, de sa dernière résidence, No 60 Avenue Esplanade.

FERRIER.—Décédé, hier matin, mercredi, à minuit 5 minutes, Docteur LEON FERRIER. Les amis et connaissances des familles Ferrier, Durel et Ponts, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, jeudi, 5 décembre 1889, à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 306 rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré.

Sociedad Union Española de Sn. Nueva Orleans, 4 diciembre 1889. — [illegible] fallecido nuestro consocio DON JOSÉ DOMINGUEZ, natural de España, se cita a todos los socios para que se sirvan concurrir mañana jueves 5 de diciembre a las 3 de la tarde, al local de costumbre, para acompañar al cementerio.
Por orden de Dn JOSÉ VENTA, Presidente.
J. G. Fernandez, Secretario.
5 déc—1t

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite, dimanche prochain, 8 décembre, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de Mme PLACIDE CANONGE, née Héloïse Hébert, morte le 7 décembre 1886. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
5 déc—2 à date

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins Rouges, Sauternes et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy [illegible].
W. W. CHASE.
Oakville, comté Napa, Californie.
POURTE AMELUN GARANTIE.
EM. FORGET,
Agent— 150 rue Royale, près de Pierre.

MERES CHRETIENNES.

La fête de l'Immaculée Conception étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, les dames qui en font partie sont invitées à assister à la messe qui sera dite pour le [illegible] dimanche prochain, 8 décembre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis.
1er déc—6t 3 — H. MIGNOT, directeur.

RETOUR DE FRANCE.
Madame A. GUILLIOT,
SAGE-FEMME.

Prévient les Dames de sa clientèle qu'elle reprend ses services professionnels. Consultations chez elle de 1 à 3 heures, 168 rue Orléans, entre Bourbon et Dauphine.

VIN GALLEGOS.

Ce vin rouge de Californie, si bien connu et si populaire, garanti parfaitement pur, sera livré [illegible] au prix de 50 CENTS LE GALLON.
HENRY E. VILLERE,
Marchand de vins et liqueurs, avec EDGAR DELERY,
Encanteurs, 127 Carondelet, coin Gravier.

BON MARCHÉ A OUTRANCE !

—AUX—

100,000 MOUCHOIRS !

Toutes les dames se rendront aux 100,000 Mouchoirs, surtout lorsqu'elles en sauront le prix.—Voyez :

100,000 MOUCHOIRS en vente —A—

L'ETOILE ROUGE BAZAR.

Un lot à 2 sous le Mouchoir.
Un lot à 3 " "
Un lot à 4 " "

Manquer d'acheter de ces Mouchoirs c'est vouloir comme à plaisir payer plus cher ailleurs pour le même article.

500 Costumes pour petits garçons—pantalon et Paletot—dernier genre, $1.28 le costume.

288 Costumes garçons, 4 à 10 ans, prix : 89 sous le costume.

150 douzaines Bas noirs pour dames à 9 sous la paire.

PARDESSUS POUR DAMES.

100 Pardessus pour dames, valant $6.00, nous les vendons à $3.00.

75 Pardessus en couleur pour dames et demoiselles, valant $4.00, nous les vendons $2.00.

Bonnets pour Bébés

144 douzaines Bonnets en velours, pour bébés, valant 50 cents, nous les vendons à 15 cents.

Suivez la liste des prix et cessez de gaspiller votre argent lorsqu'à l'Etoile Rouge vous pouvez l'économiser.

CHAUSSURES.

Venu d'être mis en vente plus de 100 caisses Chaussures pour dames et pour enfants à des prix à renverser la concurrence la plus acharnée.

Bottes pour dames à 73 cents.
Bottes pour Bébés à 24 cents.
Bottes Bottes boutons pour fillettes à $1.15 la paire.
Belles Bottes pour dames, boutonnées fines, $1.50 la paire.
Pantoufles brodées pour messieurs à 68 cents la paire.
Spring Heel en chevreau, 75 cents.
Chaussures cousues pour messieurs à $2.00 la paire.
Grand assortiment de chaussures variées pour messieurs. Escarpins vernis et Bottes Bottines. [illegible]

CHAPEAUX.

CASQUETTES.

UNE BONNE AFFAIRE.

Un lot de 60 douzaines Chapeaux durs pour messieurs—(Derbys)—bonne qualité, par [illegible] à 89 cents.

125 douzaines Casquettes fourrées pour garçons à 19 cents.

77 Douzaines jolis Chapeaux mous à 50 cents.

60 douzaines Chapeaux mous, article de pour messieurs à $1.25.

—VISITEZ—

L'ETOILE ROUGE BAZAR,

Lorsque vous voulez acquérir un bon Chapeau à bas prix.

Casquettes en velours et en drap, couleur variées, genres nouveaux à tous les prix.

BIBELOTS.

Des milliers de petits articles à 4 sous, 5 sous, 9 sous, 10 sous.

JOUETS ! JOUETS !

Grande variété de Jouets à 9 sous, à 14 sous, 26 sous, 28 sous, 36 sous.

Poupées Poupées

25 sous, 48 sous, tête, jolie, avec cheveux à la frise.

Poupées fines, Articles importés, Jeux, Moutons, Vaches, Tambours, Chats, Fermes, PANIERS A OUVRAGES de toutes grandeurs.

Jolis Paniers doublés en satin de toutes couleurs.

Pour les articles de Fêtes, rendez-vous à

L'ETOILE ROUGE BAZAR,

Coin Canal et Passage de la Bourse

TOUS LES JOURS.

Le samedi les ventes durent jusqu'à 10 heures du soir.
[illegible]—1y

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

VISITEZ LES GRANDS MAGASINS

—DE—

M. LION & CO.,

195, 197, 199 DECATUR, coin Ste-ANNE.

$200,000 de Vêtements confectionnés

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,
OFFERT A MOITIE DE LEUR VALEUR.

DEUX MILLE PAIRES DE PANTALONS POUR HOMMES A **$2,**

Leur valeur est de 5 et 6 dollars chaque paire.

Pardessus pour hommes et enfants, Pea Jacket, Costume d'enfant, Costume noir et fancy.

VISITEZ ! VISITEZ !! VOUS SEREZ TOUS CONTENTS.
13 déc—1an

Pas d'Incendie ! - - - Pas d'Incendie !

GUERRE

—A LA—

CONCURRENCE ILLEGITIME

Vente à sacrifices sans précédent

—DE—

VETEMENTS CONFECTIONNES

—CHEZ—

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres.
LA PLUS GRANDE MAISON DE VETEMENTS AU SUD.

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
2 nov—1an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

30..........RUE DU CAMP..........30

Capital..........$300,000 | Profits non divisés..........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dietman, Frank Roder, Jacob Hassinger, E. F. Klumpp, John Heisen, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. — Jno. Bowling, Vice-Prés. — Chas. H. Hise, Sec.

Changement de local ! — Changement de local !

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFERER LEUR MAGASIN DU No 96 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec.

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

Josh Lipman, Jules Mésèye, W. S. Robinson.

—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE

D I A M A N T S.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphirs.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Newton Buckner, Chairman ; Rudolph Wurzlo, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. — CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. — ETABLIS EN 1866. — L. E. FOURNIER. A. F. COSAT.

A. A. WOODS & CO.,

37..........RUE CARONDELET..........37

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public continuellement sollicité.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

NOUVELLES ET NOMBREUSES ATTRACTIONS

—CHEZ—

LEOPOLD LEVY.

Le Magasin de Tapis le Meilleur Marché de la Ville.

Venant d'être reçue une nouvelle et magnifique ligne des plus beaux modèles de Moquette Velours et Body Brussels, Tapis Velours ; aussi, Nattes, Toiles Cirées, Linoleum, Rugs et Drums Cloth.

Nous appelons l'attention particulière sur notre grande variété de Portières, Rideaux fins et [illegible], Articles de Fantaisie convenables pour la décoration des salons, salles à manger, etc.

Une visite à notre établissement sera intéressante.

LEOPOLD LEVY,

127..........Rue du Canal..........127
13 oct—1 an dim mer jeu

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.

Semaine commençant dimanche, 1er décembre.

L'artiste de talent,

CORA VAN TASSEL,

Secondée par une bonne Compagnie Dramatique, présentera la comédie en 5 actes,

THE LITTLE SINNER !

Dimanche, 8 décembre.—M. Frederick Warde, dans sa nouvelle pièce romantique, The [illegible].

THEATRE ST-CHARLES.

J. M. Gilbert..........Locataire et Directeur

Dimanche, 1er Déc.—Une Semaine,

La charmante petite Comédienne

HETTIE BERNARD-CHASE !

Dans sa comédie musicale

THE LITTLE COQUETTE !

Matinées : Mercredi et Samedi.

Dimanche, 8 déc.—Le grand succès du Madison Square Theatre MAY BLOSSOM.

ROBINSONS

Semaine commençant jeudi, 5 décembre.—Un artiste mouleur en terre glaise. Dernière semaine de l'attraction [illegible] l'homme à la peau élastique, le garçon gras. Théâtre au rez de chaussée. Salmon & Whitney Musical Novelty Co. 12 décembre, le vaisseau, valant du Prof. Milton et la Bande Mariasha.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOSSIER, PIERRE POUTS, P. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, E. LABOUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 34.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1889.

Liste de personnes.

Barbaret Jean (dit [illegible])	Mme Gerbe ou Gerbil (Madame)
Caguet Jacques	Hall Clara Palmyre, née Godwin
Courtade Marie	Houdet Lucien
de la Lande Charles	Legrand François
Dupuy Félix	Lévêt Jean
Delbasson Sylvain	Lehoberry Joseph
Durot Blanche	Mangnin Germain
E Marg ou Mary	Montant Gabriel
Fatinis Pierre (docteur)	Mérion Denis
Gordon Dasnoune ou de Morans	Oller Adolphe
Guelle Claude François (famille de)	Paquet Etienne et Napoléon Louis
Ganachon Pierre	Rossi ou Rossiet Combe
Gelisse Victor	Sarrat Auguste
Georget Charles Auguste	Vison Dominique

LETTRES.

Brugère Gustave — Gobet Jean
Boulanger Joseph — de Guippeville.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er novembre 1889.
Le Consul,
PAUL SEJARNETTE.

Mme LEONIE GEORGE,

MODISTE,

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de rez-de-chaussée du No 280 Royale (entre Dumaine et St-Philippe), au 1er du même numéro. Elle exécutera promptement et avec le plus grand soin toutes les commandes qui lui seront faites. Prix modérés.
7 nov—1m PP.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 DECEMBRE—CLASSE No 286

Tirage de 4 heures P. M.

54	19	62	42	26	7	4	15	65	55	17	30

Les tirages et dessins publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 4 décembre 1889—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Paderewski Maurel..........Administrateur général.

Jeudi soir, 5 décembre, à 7 heures 30, 16me soirée fashionable de souscription. Début de M. Saint-Jean, basse profonde.

LES HUGUENOTS.

Raoul, M. Guille ; Marcel, M. Saint-Jean ; Valentine, Mme Duclos ; Marguerite, Mme Bossy ; Urbain, Mlle Valgalier.

A la matinée des dames, samedi, à midi.

MIGNETTE.

Entrée générale, 50 c. Places réservées, 75 c. Samedi soir, 7 décembre, Carmen.

THEATRE ST-CHARLES.

Grande représentation mixte, AU BÉNÉFICE DE LA VEUVE DE

Feu le Prof. B. PEYNAUD

Et du directeur du défunt,

ACHILLE PHILION,

Dimanche, vendredi, 6 décembre 1889.

Le Directeur Gilbert a généreusement offert le Théâtre St-Charles pour la représentation, et les artistes suivants leur concours empressé.

HETTIE BERNARD CHASE
Et toute la troupe.

Avec la permission obligeante du directeur C. W. Chase.

CORA VAN TASSEL
Et toute sa troupe.

Avec la permission du directeur Young.

MADDE ATKINSON
Et toute sa troupe.

Avec la permission du directeur E. J. Johnson et celle du directeur Lowden, de l'Avenue Theatre.

Plusieurs artistes de l'Opéra français avec la généreuse permission du directeur Mangé.

Le directeur Robinson, du Robinson's Museum, a offert aussi les services de toute sa troupe. Le tout sous la direction de

F. W. PARANTA.

La représentation sera une des plus brillantes et des plus complètes auxquelles le public aura jamais été convié.

Prix d'entrée comme de coutume.

GRAND OPERA HOUSE !

—CE SOIR—

Mercredi et Samedi Matinées,

LA TROUPE DU UNION SQUARE THEATRE DE J. M. HILL

Donnera une comédie très originale en 3 actes ayant pour titre :

A POSSIBLE CASE,

Par Sydney Rosenfeld.

Dimanche soir, 8 Déc. 1889—Mme Rosina Vokes, [illegible].

GRAND CONCERT

—Suivi d'un—

BAL.

—Donné par—

L'ORPHEON FRANÇAIS

A la Salle Grunewald,

—Le mercredi, 18 décembre 1889.—

PRIX DU BILLET, - UN DOLLAR

Pour les invitations de dames s'adresser aux membres de la Société.

Leçons de Français et de Piano.

Un Professeur, parlant le français et l'anglais, offre ses services pour l'enseignement du Français et du Piano, au prix de trois piastres par mois. Il peut encore disposer de quelques heures. Adresser les demandes à Mlle V. L., Bureau de l'Abeille.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

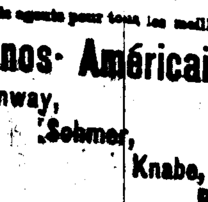

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains.

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Sheninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser aux magasins de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,

NOUVELLE-ORLEANS.